

# Avis au Public

## Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 29 janvier 2025 d'après lequel Madame Merten—Steffes Milly de Bollendorf-Pont vend à la commune de Berdorf quatre parcelles de prés et broussailles inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», aux lieux-dits «In den Stecken», «Im Mueckenberg» et «Auf dem Knapp» d'une surface totale de 33,60 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale ou bien pour des mesures de compensation dans le cadre de la loi sur la protection de la nature.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 24 février 2025 au plus tard**.

Berdorf, le 10 février 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,  
(contresieing art. 74 loi communale)



Claude OE



Le Bourgmestre,



Joé NILLES